

Sainte-Irène

Journal municipal Octobre-Novembre 2024 vol. 281

VOUS ÊTES
INVITÉ

LE 29 OCTOBRE

À L'ASSEMBLÉE DE FONDATION
DU NOUVEAU

**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE SAINTE-IRÈNE**



Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Recette
Avis public municipalité
Nouveau comité de développement
Fête des Moissons
Règlement eaux et protection
Réflexion
Party d'halloween
Distribution de bonbons
Avis public MRC de la Matapédia
Comité liturgie
La Fabrique
Vente de meubles Fabrique
Le réseau d'éclaireurs
Parcours catéchistique
Éconologis
Cosmos vous informe
Le villageois
Déjouer l'obsolescence
Salon des artistes et artisans
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info

Bonne Fête

Le 16 octobre à Laura Ayotte
Le 18 octobre à Maxim Perreault
Le 22 octobre Jules Gendron
Le 23 octobre à Mélodie Michaud
Le 23 octobre à Réjean Morissette
Le 28 octobre à Nathalie Lessard
Le 29 octobre à Olivier Michaud
le 31 octobre à Jessica Lavoie

Le 9 novembre à Normand Thériault
Le 10 novembre Nora Dionne
Le 11 novembre à William Rose
Le 15 novembre à Logan Moreau

Information Sani-Manic

Pour ceux et celles qui ont fait vidanger leur fosse septique . Vous devez communiquer directement la compagnie si vous avez des questions à propos de la facturation au 1-418-725-7515.

Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le vendredi 15 novembre**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant lundi 11 novembre**.

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Gâteau au fromage et aux pommes



Ingrédients

Pour la croûte

2 tasses de biscuits Graham, émiettés

¼ tasse de beurre fondu

Pour le gâteau

1 ½ tasse de garniture pour tarte aux pommes, en conserve ou maison

2 paquets de fromage à la crème à température ambiante

½ tasse de sucre

1 c. à thé d'extrait de vanille

2 œufs

Pour la garniture

½ tasse de garniture pour tarte aux pommes, en conserve ou maison

¼ tasse de caramel

½ tasse de pépites de caramel croustillant de type Skor

Étapes

1. Préchauffer le four à 350 °F et tapisser un moule à charnière de 8 pouces de papier parchemin.
2. Dans un bol, mélanger les biscuits Graham avec le beurre fondu. Presser le mélange au fond du moule.
3. Verser la garniture pour tarte aux pommes « pour le gâteau » sur la croûte.
4. Au batteur sur socle, fouetter le fromage à la crème jusqu'à l'obtention d'une consistance mousseuse. Ajouter le sucre, la vanille et les œufs, et continuer de battre jusqu'à ce que le tout soit lisse et crémeux. Verser sur la garniture pour tarte aux pommes.
5. Cuire au four pendant environ 60 minutes, jusqu'à ce que le centre soit cuit.
6. Laisser refroidir à température ambiante.
7. Dans une casserole, faire chauffer la garniture pour tarte aux pommes « pour la garniture » et le caramel.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DESAINTE-IRÈNE AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVISPUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026
2^e EXERCICE FINANCIER (2025)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, QUE :

1. L'exercice financier 2024 est le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière (2023-2024-2025) en vigueur à la municipalité de Sainte-Idrène.
2. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, ledit rôle.
3. Toute plainte concernant ce rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des règles de mises à jour (articles 174 et 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*), doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.
4. Tout contribuable désireux de déposer une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, de la manière suivante :

Modalités de la procédure de révision :

Tout recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) doit être précédé d'une demande de révision.

- a) Toute demande de révision doit être déposée auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC) sur le formulaire prescrit par règlement ministériel. Ledit formulaire est disponible au bureau municipal.
- b) Toute demande doit être déposée avant la date prescrite par la Loi.
- c) Toute demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC.

Donné ce 15^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre (2024).



Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière-trésorière

**VOUS ÊTES
INVITÉ**

À L'ASSEMBLÉE DE FONDATION
DU NOUVEAU
**COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE SAINTE-IRÈNE**

LE 29 OCTOBRE
2024 À 19H30

**À LA SALLE
MUNICIPALE**
362, RUE DE LA FABRIQUE



Ordre du jour proposé

1. Ouverture, mot de bienvenue et acceptation des membres
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Lecture et constatation de la régularité de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Présentation et bilan du conseil d'administration provisoire
6. Lecture et adoption des règlements généraux
7. Nomination d'un vérificateur comptable
8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
9. Élection des administrateurs
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

MERCI



L'IMPLICATION DE 32 BÉNÉVOLES MATAPÉDIENS SOULIGNÉE DANS LE CADRE DE LA FÊTE DES MOISSONS 2024

Amqui, le 11 octobre 2024. Le 10 octobre dernier à Lac-au-Saumon, la 16^e édition de la Fête des Moissons a permis de reconnaître l'implication exceptionnelle de 32 bénévoles, jeunes et moins jeunes, de partout dans La Matapédia. L'événement a réuni plus de 180 personnes et était organisé par la MRC de La Matapédia en collaboration avec le Centre d'action bénévole Vallée de la Matapédia et la Municipalité de Lac-au-Saumon.

D'abord, 18 personnes ont été honorées à titre de « Bénévoles de l'année ».

- Clément Raymond (Albertville)
- Karine Bérubé (Amqui)
- Monique Abud (Causapscal)
- Jeanine Leblanc (Lac-au-Saumon)
- Marie-Soleil Bélanger (Saint-Alexandre-des-Lacs)
- Normand St-Laurent (Saint-Cléophas)
- Gisèle Caron (Saint-Damase)
- Maryse Turcotte (Saint-Léon-le-Grand)
- Régis Harvey (Saint-Moïse)
- Mélanie Lajoie Bérubé (Saint-Noël)
- Louis Boucher (Saint-Tharcisius)
- Normand Blanchette (Saint-Vianney)
- Sabin Gagnon (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)
- Michèle Lévesque (Sainte-Florence)
- Stéphane Simard (Sainte-Irène)
- Mélissa O'Connor (Sainte-Marguerite-Marie)
- Jean-Marc Gagné (Sayabec)
- Georges Sirois (Val-Brillant)

Ensuite, l'implication de 14 « Jeunes bénévoles de l'année » âgés de moins de 18 ans a été reconnue.

- Félix-Antoine Landry (Albertville)
- Simon Robichaud (Amqui)
- Laurence Bergeron (Causapscal)
- Édouard Hébert (Lac-au-Saumon)
- Philias Leblanc (Saint-Cléophas)
- Charlotte Ratté (Saint-Damase)
- Annabel Turcotte (Saint-Léon-le-Grand)
- Billy St-Amand (Saint-Moïse)
- Ariane Ouellet (Saint-Noël)
- Philippe Clément (Saint-Tharcisius)
- Lucas Vaillancourt (Sainte-Florence)
- Éva Thériault (Sainte-Irène)
- Jordan St-Hilaire (Sayabec)
- Alex Lavoie (Val-Brillant)

Toutes et tous ont reçu un certificat de reconnaissance ainsi qu'un assortiment de produits locaux.

« Nous sommes toujours extrêmement fiers, à chaque Fête des Moissons, de reconnaître l'apport inestimable des bénévoles qui contribuent à la vitalité de nos communautés. Nous les remercions pour leur implication et nous espérons qu'elle se poursuivra et qu'elle fera des petits! », a commenté MmeChantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

En 2025, la 17^e édition Fête des Moissons aura lieu à Amqui, et en 2026, l'événement terminera sa tournée de toutes les municipalités matapédiennes à Saint-Cléophas.

- 30 -

Source et entrevue :

M. Stéphane Pineault, directeur du service de développement

MRC de La Matapédia

418 629-2053, poste 1033

s.pineault@mrcmatapedia.quebec



La contribution exceptionnelle de 32 bénévoles de La Matapédia a été reconnue le 10 octobre dernier lors de la Fête des Moissons, événement qui se tenait à Lac-au-Saumon. (Photo : Blakar Média)



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) Q-2, r.35.2

La présente chronique s'adresse aux citoyens dont la propriété est non desservie en aqueduc.

Le 2 mars 2015 entré en vigueur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en remplacement du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r.6). Il vise particulièrement à assurer la protection des eaux prélevées à des fins de consommation humaine ou à des fins de transformation alimentaire. Cependant, il s'applique à tout prélèvement d'eau.

Un certificat d'autorisation délivré par la municipalité est nécessaire avant d'effectuer l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine, de surface, de géothermie et modification substantielle, soit l'approfondissement d'un puits, sa fracturation, son scellement ou obturation qui ne sont pas soumis à l'autorisation du ministre.

Les documents accompagnant la demande de certificat d'autorisation doivent être préparés et signés par une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière et dans certains cas par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Toute nouvelle installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement (art 14)

L'installation doit être munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art.18).

La finition du sol autour de l'installation doit empêcher la présence d'eau stagnante et prévenir le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation (art.18)

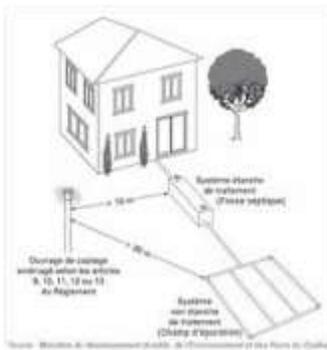
L'installation doit être repérable visuellement (art. 18). Toutefois, il est possible pour le propriétaire de respecter les conditions de l'article 18 en indiquant sa localisation, par exemple, au moyen d'un poteau aménagé à proximité de l'installation de prélèvement qui préciserait sa localisation.



Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) doit être utilisée (art. 18).

Si le propriétaire n'a plus l'intention de l'entretenir ou d'exploiter son puits selon les conditions de l'article 18 du RPEP, il doit s'assurer de faire obturer son installation de prélèvement d'eau selon l'article 20 du RPEP.

Une installation de prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine doit être conçue avec des matériaux appropriés à l'alimentation en eau potable.



Elle doit être nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération afin d'éliminer toute possibilité de contamination de l'eau. Il en va de même de tout équipement accessoire installé plus de 2 jours après le nettoyage et la désinfection d'une telle installation (art.22).

Tous types de prélèvement d'eau doivent être suivis d'un rapport transmis à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin des travaux et accompagnés de documents selon leur type de prélèvement (art. 21, 30).

Le RPEP n'oblige pas le propriétaire d'un nouveau puits à prélever des échantillons dans les 30 jours suivant sa mise en marche et à les faire analyser par un laboratoire accrédité. Néanmoins, cette opération, lui est recommandé afin de s'assurer que l'eau qu'il consommera et que ses visiteurs consommeront sera potable (article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Réflexion

Avant de juger

C'est tellement facile de trouver ce qui ne va pas dans la vie des autres. Nous nous disons souvent : « Si j'étais à sa place, je ferais telle chose... ». Mais avons-nous déjà pensé que si nous étions réellement à la place de l'autre personne, nous serions alors aux prises avec ses émotions, ses préjugés, ses réactions, ses inquiétudes, ses objectifs, ses instincts, ses ambitions?

Bref, nous aurions son passé, son présent et son avenir, et il est fort probable que nous agirions exactement comme elle, non?

Avant de condamner quelqu'un, essayons non seulement de le comprendre, mais de vibrer au même diapason; nous constaterons alors que nos émotions et les siennes se ressemblent.

« Plus on juge, moins on aime ».
Honoré de Balzac

Marcelle L.





LE COMITÉ DE LOISIRS
VOUS INVITE AU



party
D'HALLOWEEN



\$ CONCOURS DE COSTUME \$
JEUX ET PRIX DE PARTICIPATION
DJ - MUSIQUE DANSANTE ET
SERVICE BAR

1 NOVEMBRE

À PARTIR DE 20H00

**COOPÉRATIVE LE VILLAGEOIS
2 ROUTE DE L'ÉGLISE
SAINTE-IRÈNE**



À pied, soyez visible!

Quand vous marchez sous la pluie, sous la neige ou à la noirceur, vous risquez de vous faire heurter par un véhicule parce que les conducteurs vous voient moins bien. La solution? **Soyez visible et prévisible!**



Soyez visible

Portez des vêtements voyants ou munis de bandes réfléchissantes. Vous pouvez également ajouter un accessoire réfléchissant, comme un brassard.

Et puisque les phares des véhicules éclairent surtout le bas du corps, portez-le aux jambes ou aux chevilles.

Marchez sur le trottoir

C'est obligatoire! S'il n'y a pas de trottoir, marchez sur le bord de la chaussée, idéalement face à la circulation afin de voir venir les véhicules.

Traversez aux bons endroits

Traversez aux intersections ou aux passages pour piétons, en respectant les feux pour piétons ou les feux de circulation.

Les conducteurs s'attendent à vous croiser aux intersections et à vous voir marcher sur les trottoirs ou sur le bord de la chaussée. En étant visible et prévisible, vous serez plus en sécurité.

Société de l'assurance
automobile

Québec 

La municipalité de Ste-Irène fera la distribution de sacs de bonbons à tous les enfants de 12 ans et moins de sa communauté.

Il seront déposés dans
votre boîte aux lettres ou
casier postale
le jeudi 31 octobre.



Nous vous invitons à décorer votre maison et allumer vos lumières à l'EXTÉRIEUR pour la journée de l'Halloween

LA MRC DE LA MATAPÉDIA DYNAMISE SES COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC

Amqui, le 10 octobre 2024. La MRC de La Matapédia est heureuse de partager aux Matapédiennes et Matapédiens ses plus récents projets en communication, qui permettent aux citoyens de rester bien informés des dernières actualités de l'organisation.

D'abord, une toute nouvelle infolettre « TNO » est créée. Destinée aux résidents, villégiateurs et utilisateurs des territoires non organisés de la MRC de La Matapédia, elle paraîtra périodiquement au gré des actualités et informations à transmettre. Les avis publics ainsi que différents messages d'intérêt public et de prévention y seront notamment partagés.

Ensuite, l'infolettre générale de la MRC ainsi que son infolettre culturelle « Le Cercle culturel » sont réactivées. En effet, alors qu'elles étaient inactives depuis un certain temps, leur publication reprendra sous peu, et ce, sur une base mensuelle. De son côté, l'infolettre « Vivez La Matapédia », destinée aux nouveaux arrivants dans la région et qui présente tout ce qui concerne les actions en lien avec leur accueil, leur accompagnement et la préparation des milieux à leur arrivée, continuera à paraître de façon régulière.

Finalement, les médias sociaux de la MRC seront de plus en plus animés avec la diffusion fréquente des capsules « La MRC en 3 questions » qui présentent des informations utiles, par exemple les changements à venir au niveau de la collecte des matières résiduelles, la démarche actuelle de renouvellement de politiques « Municipalité amie des aînés » dans notre région, ainsi qu'un retour sur les séances du conseil. Ces capsules sont diffusées sur la page Facebook et sur la chaîne YouTube de la MRC, où se trouvent aussi les épisodes du podcast « Les coulisses de la MRC » qui mettent en lumière le travail des professionnels de l'équipe.

« Nous travaillons très fort afin de garder le public le plus informé possible et d'intéresser la population aux dossiers qui nous préoccupent et aux projets que nous réalisons. Nous souhaitons que les Matapédiennes et les Matapédiens soient au courant de nos actions et qu'ils s'intéressent à ce que nous faisons », a commenté Mme Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia.

Pour s'inscrire à nos infolettres :

www.mrcmatapedia.qc.ca/infolettres

Pour nous suivre sur les médias sociaux :

www.facebook.com/mrcmatapedia

www.youtube.com/@mrc_de_la_matapedia

www.linkedin.com/company/mrcmatapedia/

Source et entrevue :

Mme Chantale Lavoie, préfète

MRC de La Matapédia

418 629-2053, poste 1118

c.lavoie@mrcmatapedia.quebec



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

20 OCTOBRE : JOURNÉE MONDIALE DES MISSIONS

Chacun et chacune de nous, comme disciples du Christ, sommes des missionnaires. Être chrétien ou chrétienne, c'est être envoyé dans le monde pour témoigner de Jésus ressuscité. Être missionnaire aujourd'hui a peu à voir avec le fait de s'envoler vers des contrées lointaines pour faire résonner le nom de Jésus. Il suffit de donner le meilleur de nous-mêmes dans notre communauté. Le Seigneur nous a choisis pour transformer nos faiblesses en forces, nos timidités en généreux élans de solidarité. Avons-nous le courage de nous mettre toujours en mouvement afin d'aller vers ceux et celles qui ont besoin de nous?

Répondons à l'invitation du pape François et devenons une Église en sortie avec tous ses membres en mission.

2 NOVEMBRE: COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS

Cette célébration nous invite à raviver notre espérance face à la réalité mystérieuse de la mort tout en priant pour nos frères et sœurs défunts. Elle rappelle la résurrection de Jésus et la certitude de notre propre triomphe sur la mort.

Souvenons-nous, devant le Seigneur, de tous les fidèles défunts qui nous ont montré le chemin de la vraie vie.

HORAIRE

SAMEDI 2 NOVEMBRE : 31^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Célébration eucharistique

Rendons grâce au Seigneur de nous avoir choisis comme disciples-missionnaires pour former son Église.

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

Paroisse Sainte-Irène

Célébrations du 2 novembre 2024 : messe à 19h00 :

Parents et amis défunts : Hélène Gonthier et Nelson Thériault.

Sylvain Guénette : Johanne et les enfants

Honneur St-Antoine/ faveurs obtenues : Une paroissienne.

Parents défunts : Raynald St-Laurent.

Luminaires :

19 octobre : Famille Benoît Thériault.

26 octobre : Jules Gendron.

02 novembre : Roland Belisle.

09 novembre : Famille Benoît Thériault.

16 novembre : Johanne Thériault.

Meubles à vendre (tout en bois): (de l'ancien presbytère)

Vous pouvez les voir lors au bureau, les mardis de 09h à 11h ou lors de la messe du 2 novembre, ils sont placés à l'avant de l'église.

Il est toujours possible de négocier dans les limites du raisonnable.

Si vous êtes très intéressés, vous savez comment me contacter.

Premiers arrivés, premiers servis!

Capitations :

Il est toujours le temps de payer vos capitations, ce qui est apprécié, car c'est presque la seule source de revenus de votre Fabrique.

Bureau :

S. V. P. Appelez **au bureau : 418-629-2815** (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

Bonne saison de chasse!

Denise Dubé secrétaire pour le conseil de Fabrique.



Meubles à vendre (tout en bois):
(de l'ancien presbytère)

Premiers arrivés, premiers servis!

Vous pouvez les voir au bureau, les mardis de 09h à 11h ou lors de la messe du 2 novembre, ils sont placés à l'avant de l'église.

Il est toujours possible de négocier dans les limites du raisonnable. Si vous êtes très intéressés, vous savez comment me contacter.

Denise Dubé
secrétaire pour le conseil de Fabrique.



**Cuisinière
Whirlpool
100\$**



5\$



20\$



**75\$ chacun
100\$ pour les 2**



125\$



**Petite table de
chevet 30\$**



75\$



75\$



**Table de salon
Environ 4 pieds
20\$**

Les deux commodes foncées: 2/125\$

Les Éclaireurs dans la Matapédia

Rapport d'activités 2023-2024

48 Éclaireurs formés et recrutés

Qui proviennent de différents secteurs d'activités : groupes bénévoles, organismes communautaires, entreprises, citoyens, etc.

19 projets soutenus

Par le comité de proximité éclaireur de La Matapédia qui est formé du Centre d'Action Bénévole de La Matapédia, Rayon de partage en santé mentale, COSMOSS, la MRC, le Centre de services scolaire Monts-et-Marées, la Corporation de développement communautaires de la Matapédia, la Maison des Familles, l'Office municipale d'habitation d'Amqui, Tremplin Travail et le CISSS du Bas-Saint-Laurent.

302 Activités de résilience

Activités organisées en collaboration avec les organismes communautaires du milieu et propulsées par les 19 projets soutenus par le comité de proximité de La Matapédia;

Les activités soutenues par le comité de proximité éclaireur de La Matapédia ont permis de rejoindre 17 527 personnes sur le territoire de La Matapédia.

Nos prochains pas

- Poursuivre le déploiement de la formation éclaireur partout sur le territoire matapédien;
- Consolider le réseau des éclaireurs formés dans La Matapédia;
- Faire connaître le programme de soutien financier du réseau Éclaireurs auprès des organismes admissibles du milieu matapédien;
- Déployer un plan de communication locale pour mieux faire connaître le réseau Éclaireurs auprès de la population.

LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS



Conférence en santé mentale positive, Mathieu Gratton, 2024



Dîner réseautage avec les éclaireurs formés, 2024



Activités familiales, Maison des familles, 2023

Parcours catéchistique

Les parents qui veulent inscrire leurs enfants au parcours catéchistique, (pour faire leurs sacrements),

SVP donnez le nom de votre enfant au bureau du presbytère d'Amqui au 4128-629-3242.





LA MATAPÉDIA
COSMOSS
 Pour que chaque **jeune**
 développe son **potentiel**

Vous informez

des initiatives pour les 0-30 ans

AUTOMNE 2024

À GO,
ON LIT!

QUEL TYPE DE LECTEUR, RICE ES-TU?

Fais le quiz sur agol.ca pour le découvrir!



LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS
18 au 24 novembre 2024

Ensemble, pour l'égalité des
chances dans tous les milieux.
Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement.



Surveillez la programmation complète et les concours sur la page Facebook COSMOSS Matapédia et au www.cosmoss.qc.ca/matapedia

A pied, à vélo...
à la biblio!



Rendez-vous à votre bibliothèque en déplacement actif - un poinçon!

Remplissez votre carte, additionnez-les et ayez plus de chances de gagner des prix!



Jusqu'au 31 décembre! Bonne chance à tous!



Défiez l'été

Ce répertoire illustre les sentiers de marche et pédestre de la région.

Rendez-vous sur la page ou le site de COSMOSS Matapédia



Moments d'échange
pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans



AMIS DES BÉBÉS

À la Maison des familles • Dès 9h30 • Gratuit • Bébés bienvenus

- Jeudi 10 oct : Les soins dentaires
- Jeudi 24 oct : Le massage de bébé
- Jeudi 7 nov : Aspects légaux entourant la famille
- Jeudi 21 nov : Installation de siège d'auto
- Jeudi 5 déc : La santé mentale des parents suite à l'arrivée d'un nouvel enfant

AMIS DES TOUT-PETITS

À la Maison des familles ou en virtuel • Sur l'heure du dîner
Gratuit • Dîner offert sur place avec inscription • Sans enfant

- 15 octobre : La rivalité fraternelle
- 12 novembre : Le langage
- 10 décembre : Les écrans



Sortie spéciale
FAMILLES
du mois!

26 octobre : Fête d'Halloween au Parc Marcel-Rioux d'Amqui
2 novembre : Fête des morts au Lac-au-Saumon
7 décembre : Fête hivernale à l'aréna d'Amqui

Gratuit! Détails sur les événements Facebook!



Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook COSMOSS Matapédia
Vous avez une question?
Messager de notre page facebook

Le villageois

Amis chasseurs si vous avez des demandes spéciales, appelez-nous !

- Cipaille
- Egg roll pizza, aux crevettes, poulet
- Pâtés à la viande, saumon, poulet, légumes et mexicains
- Pâté chinois, macaroni et spaghetti gratiné, nouilles chinoises
- Tartes variées
- Différents desserts
- Repas prêts à manger aussi disponible pour emporter



Pour une occasion spéciale ou si vous êtes un groupe!
Réserver par téléphone au 418-629-1344.

Nouveauté!

Chips maison
Club déjeuner
Poutine Villageois
Assiette amuse-gueule
Clams frites

À noter que nos souper du jeudi spaghetti et du samedi pizza ne sont plus offerts au restaurant . Merci de votre compréhension !

Les heures d'ouverture sont de 9h à 19h tous les jours.

Surveillez la page Facebook pour plus de détails annoncés à chaque semaine comme les mets préparés, les nouveautés.

Pour plus d'informations téléphoner au **Villageois au 418-629-1344**



Au villageois

Spécial dimanche déjeuner

27 OCTOBRE

- Crêpes aux fruits avec sauce caramel/sirop d'érable
- Pizza déjeuner 6 pouces avec patates

3 NOVEMBRE

- Gaufre aux fruits avec sauce caramel/sirop d'érable
- Pizza déjeuner 6 pouces avec patates

10 NOVEMBRE

- Crêpes soufflées aux fruits sauce caramel/sirop d'érable
- Casserole déjeuner

SUR RÉSERVATION SEULEMENT



Soirée année 80-90

16 novembre



Surveiller la publicité



Éconologis, Un service simple Et gratuit !

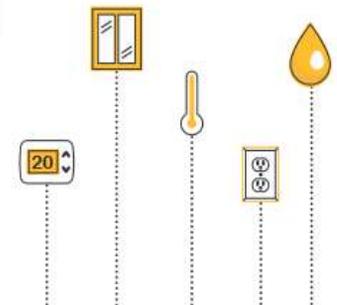
Éconologis est un programme gouvernemental en efficacité énergétique qui aide les ménages à revenu modeste à améliorer leur confort et à mieux contrôler leur consommation d'énergie.

Principaux critères d'admissibilité

- Être locataire ou propriétaire
- Respecter le seuil de revenu maximal selon le nombre d'occupants

4 Raison de participer

- Une visite à domicile d'un conseiller qui pourrait vous aider à mieux gérer votre consommation d'énergie
- Des travaux légers exécutés par vous (calfeutrage et installation de produits écoénergétiques)
- Une amélioration de votre confort



Pour vous inscrire au programme Éconologis ou en savoir plus, communiquez directement avec l'organisme autorisé par le gouvernement du Québec.

**Le programme Éconologis est offert
d'octobre à mars.**

Inscrivez-vous dès maintenant!

**econologis.gouv.qc.ca
1 866 266-0008**

● LIVE



MÉLISSA DE LA FONTAINE

Conseillère et animatrice mode de vie
zéro déchet et transition écologique

CONFÉRENCE DÉJOUER L'OBSOLESCENCE

JOINS-TOI EN LIGNE OU EN SALLE



GRATUIT

INSCRIPTION AU WWW.ECOREGIE.CA

QUAND



Jeudi, 24 octobre 2024
19h

LIEU



CMÉC, local 130
92 rue Desbiens, Amqui



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

MRC de La Matapédia et de La Mitis



2 et 3 novembre
à la salle communautaire d'Amqui



HALLOWEEN

Le Mot **vert** du mois – « Répare tes trucs » - Octobre 2024

Bonjour à tous et toutes!

Vous avez un grille-pain qui chauffe juste d'un bord? Une veste que vous aimez bien, mais qui vous donne hélas l'air pouilleux avec ses multiples trous? Une crevaison sur la roue avant de votre vélo? Ne jetez pas ça, amenez-les plutôt à notre première édition de café réparation dans notre région, le fameux Répare tes trucs La Mitis!

Qu'est-ce qu'un café réparation?

Originaire des Pays-Bas, le concept du café-réparation s'est répandu partout à travers le monde. Au Québec, il y a des cafés-réparation dans la plupart des grandes villes. Le principe est simple : amenez vos objets brisés tels que des vêtements, vélos, souliers, petits électroménagers ou encore consoles de jeux vidéo et apprenez à les réparer vous-mêmes avec l'aide de réparateurs professionnels ou amateurs bénévoles présents. Dans La Mitis, cet événement gratuit au lieu le 19 octobre. Suivez-nous sur Facebook pour connaître les détails.

Vous avez déjà entendu parler d'obsolescence programmée?

Cette stratégie commerciale vise à produire des biens à durée artificiellement limitée pour stimuler le besoin d'acheter de nouveaux modèles ou produits. On parle de comment des objets électroniques sont très difficilement réparables, car ils ne sont plus conçus pour être démontés, de comment les imprimantes sont programmées pour tomber en panne après un certain nombre d'impressions, de comment des nouveaux vêtements *cheap* se déchirent après 3 tours de sècheuse et de comment les électroménagers récents semblent toujours nous lâcher juste après la fin de la garantie. L'obsolescence programmée touche une vaste gamme de produits que nous utilisons tous les jours : voitures, téléphones, matériel de cuisine électrique, ampoules, etc. Bien que cette stratégie soit illégale au Canada depuis 2023, beaucoup de nos items ne sont pas conçus pour durer et nous ne sommes pas outillés pour les réparer donc forcés à racheter des items neufs. Si ça vous intéresse, une conférence gratuite à cet effet aura lieu dans La Matapédia cet automne!

Vous êtes un réparateur professionnel ou amateur?

Que vous répariez des montres ou des micro-ondes, on a besoin de vous! Vous voulez encourager la réduction à la source et souhaitez redonner à votre communauté? Vous êtes tannés de constamment vous occuper de petites réparations telles que des changements de batterie que vos clients pourraient pourtant faire eux-mêmes? Vous cherchez de la relève pour votre entreprise? Quelles que soient vos raisons, si vous voulez être bénévole pour nos événements Répare tes trucs, dans La Matapédia ou La Mitis, appelez-nous au 418 775-8445 poste 1938. Nous serions ravis de vous compter parmi nous.

Au plaisir de vous voir en grand nombre et de réparer à vos côtés!

Anastasiya Zhukova, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

13 OCTOBRE AU 16 NOVEMBRE



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13 octobre	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27 Déjeuner villageois	28	29 fondation Nouveau comité de développement	30	31	1 novembre Party Halloween À 20h	2 Messe 19h
3 Déjeuner villageois	4 Séance du conseil municipal	5	6	7	8	9
10 Déjeuner villageois	11 Jour du souvenir	12	13	14	15	16

- Cueillette ordures
- Cueillette recyclage
- Cueillette bac brun
- Val D'Irène

➤ **Horaire du bureau municipal**
Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi fermé Téléphone : 418-629-5705
Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**

➤ **Horaire du bureau de poste**
Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00
Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Écosite d'Amqui**
ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h

- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.